

E  
D  
I  
T  
O

Voici le compte rendu des CHS-DI des 9 mars et 15 juin 2006, que vous attendez toutes et tous.

Ces CHS-DI avaient des ordres du jour extrêmement chargés : examen des cahiers d'hygiène et de sécurité (voir ci-dessous) et la budgétisation des actions.

Les textes européens obligent patrons et gouvernements à prendre en compte l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, bref la santé au travail.

Mais il y a loin entre des principes énoncés et une véritable politique d'hygiène et sécurité dépassant le simple affichage.

L'administration doit cesser de faire lanterner les personnels qui voient leurs conditions de travail et de vie se dégrader au rythme des restructurations menées le plus souvent « à la hache » et dont les médecins de prévention reconnaissent l'impact sur la santé.

Les restructurations et leurs conséquences sur notre santé rendent d'autant plus urgent et nécessaire la prise en compte des questions d'hygiène et de sécurité dans notre quotidien syndical. Bien sûr, ce travail sera d'autant plus efficace qu'il sera mené en commun par l'ensemble des agents financiers les départements.

Bonne lecture à tous et à bientôt de vous lire.

Aurélien QUINTANA  
CDI Bourges Nord – 02 48 27 17 26

Dominique CEVOST  
CDI Bourges Sud – 02 48 27 18 09

Patrick BOYEAU  
Douanes – 02 48 50 80 63

Christian MILLERIOUX  
Trésor Public – 06 14 32 31 76

## Mission des Comités Hygiène et Sécurité Départementaux Interdirectionnels

L'une des missions du comité d'hygiène et de sécurité " est de prendre connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur le **registre d'hygiène et de sécurité** qui doit être mis dans chaque service à la disposition des agents, et, le cas échéant, des usagers ".

En application de cette disposition, **un registre d'hygiène et de sécurité**, facilement accessible au personnel, **doit être ouvert dans chaque service** entrant dans le champ d'application du décret, quels que soient ses effectifs. Chaque agent a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Dans les services qui accueillent du public, le registre d'hygiène et de sécurité, doit également être mis à la disposition des usagers. Ces derniers doivent être clairement informés de l'existence d'un tel registre.

Le responsable du service doit apposer son visa en regard de chaque inscription. S'il le souhaite, il peut accompagner ce visa d'observations.

S'il estime que les remarques figurant sur le registre d'hygiène et de sécurité sont justifiées, le responsable du service prend les mesures nécessaires, quand le problème relève de sa compétence, ou saisit son supérieur hiérarchique, dans le cas contraire.

**Aussi, nous engageons l'ensemble des agents financiers du département à utiliser au maximum ce dispositif qui permet, dans bien des cas, une réponse plus rapide.**

OBJET		TRAVAUX PROPOSES PAR LES ADMINISTRATIONS ET ACCEPTEES PAR LE CHS	Nos observations
Hygiène des locaux	DRIRE	Remplacement caisson de ventilation	pas d'observations
	DSF	mise en place VMC Direction	pas d'observations
Sécurité des locaux	DSF	télésurveillance ascenseur	pas d'observations
INCENDIE	DGI	extincteur véhicules de service et fonction	A la demande de la CGT, action étendue l'ensemble des administrations
	DGI CH	rénovation et extension système détection incendie	Pas d'observations mais nous pensons que cette dépense était du ressort de la DGI
	Toutes administrations	formation extincteur pompier	pas d'observations - 4 sessions sont prévues
	DGCP – TP J. Cœur	Pose de protection vitrées sur guichet	pas d'observations
	DGCP – TP J. Cœur	Pose de détecteur incendies	pas d'observations
	DGCP – divers postes	Fourniture miroirs pour accès trésoreries	pas d'observations
Electricité	Toutes administrations	Préparation habilitation électrique non électricien	Le recensement des besoins est prévu par les administrations
	Toutes administrations	Préparation habilitation électrique électricien	
	DGI	achat tapis anti statique DIRCOFI et BDV	Nous sommes très sceptiques pour cette action - En espérant que cela améliora la situation des agents
Amiante	DGI CDIF	réfection du sol salle des géomètres	Refus - Voir les débats
Risque routier	Toutes administrations	formation post permis voiture	Le recensement des besoins est prévu par les administrations
	DGDDI	formation post permis moto	
Handicap	DGI	formation langue des signes	Si des volontaires se manifestent, alors prise en charge par CHS
Travail sur écran	DGI	repose-poignets ergonomiques	Le recensement des besoins est prévu par les administrations
	DGI	formation au travail sur écran	
Eclairage	DGI – CDIR St Amand	Eclairage couloir	pas d'observations
	DGDDI	éclairage local à archives	pas d'observations
	DGCCRF	éclairage bureaux	pas d'observations
	DGCP	éclairage ergonomique trésorerie de Baugy	Voir les débats
	DGCP	Isolation phonique plafond trésorerie de Baugy	
	DGCCRF	achat lampes de bureaux	pas d'observations
Conditions climatiques	Toutes administrations	Viabilité hivernale achat de bac de stockage sel	pas d'observations
	CDIF Bourges	stores	Continuation de l'action débutée depuis quelques années
	DSF	stores	
	DGI SIE Nord SIE St Amand	stores rénovation fenêtres	
	DGDDI	stores	refus - voir les débats
	DGCP	pose de films sur fenêtre	Continuation de l'action
	DSF - DRIRE	pose de films sur fenêtre	
Postes à risques	Toutes administrations	formation risque chimique et travail isolé des Berkani	Spécialement à l'attention des agents d'entretien
Secourisme	Toutes administrations	recyclage secouristes	pas d'observations
	Toutes administrations	formation secouriste	
Harcelement moral			Voir les débats
Stress	Toutes administrations	formation gestion du stress	

Montant total des crédits mis à la disposition du CHS en 2006 : 80,600 € - La totalité des crédits sera utilisée.

© **Rénovation des Fenêtres au CDIR de St Amand** : sous des prétextes dus à la vétusté des ouvrants, les Services Fiscaux souhaitaient que le CHS offre le changement quasi complet des fenêtres au rez de chaussée. Ils envisageaient cette proposition pour les années futures. Les représentants du personnel ont refusé la prise en charge de cette dépense qui incombe à l'administration.

© **Sécurisation de la porte d'accès de la BCR** : L'administration doit changer cette porte. En nous présentant des risques d'intrusion dans un service « sensible », elle espérait que le CHS-DI paierait sans broncher. Mais beaucoup de services peuvent être qualifiés de « sensibles ». Le CHS-DI doit-il acheter toutes les portes d'accès ! ! !

© **Changement des blocs de sécurité à la DDCCRF** : cette demande avait déjà rejetée en 2005. S'agissant d'un remplacement et non d'une création, nous pensons que cette dépense est à la charge de l'administration.

© **Réfection des sols CDIF de Bourges** : Les dalles de sol actuelles contiennent, notamment par le colle, de l'amiante. Le rôle du CHS-DI est bien de rechercher les produits amiantés, de recenser les sites et suivre les travaux. Lors de travaux, les administrations doivent en tenir compte (sauf opération de grande envergure).

© **Achat de cendriers extérieurs dans les sites** : Le débat fumeurs – non fumeurs est toujours d'actualité. Il nous a été rappelé l'interdiction de fumer dans les locaux et que la législation est très sérieuse en la matière. Outre le fait qu'il nous semble normal que le CHS-DI offre des cendriers, nous continuons de croire que c'est aux agents d'établir des règles de bonne cohabitation.

© **Eclairage et faux plafonds à la Trésorerie de Baugy** : Dans un premier temps, nous pensions refuser le paiement par le CHS-DI ou demander un cofinancement. Mais après précisions de la CP, il s'agit d'une opération qui engendrera une véritable amélioration des conditions de travail (chaleur, froid, luminosité).

© **Formation gestion du stress** : Pour la CGT Finances, il est vrai qu'il y a un réel mal être dans les services du en grande partie aux restructurations, aux suppressions d'emplois, l'absence d'avenir des services, etc. Le responsable en est donc l'employeur. Ces formations, nécessaires à notre avis, doivent être organisées par cet employeur. Ce même employeur refusant de donner du temps pour participer à ces formations, celle-ci ne sera pas organisée.

© **Achat de lit de camp pour secours** : La CGT Finances a souhaité l'achat non pas de lits de camp mais de fauteuils de repos et a demandé que cet achat soit étendu à l'ensemble des administrations. Pour l'instant, il n'a pas été trouvé de fournisseur pour les fauteuils. De plus, par manque de crédit, cette opération est repoussée à l'année 2007.

© **Archives** : nous avons demandé une étude sur les locaux d'archives dans l'ensemble des services. Pas de réponse à ce jour.

# SPECIAL GROSSES CHALEURS

Lors du dernier CHS-DI, la CGT Finances a posé cette question précise :

« Dans le cadre de l'hygiène, de la sécurité et du bien être des agents, existe-t-il des circulaires ou textes précis concernant l'adaptation de la tenue vestimentaire lors d'événements climatiques (froid ou canicule). »

Réponse de la présidente (non démentie par les autres chefs de service) :

A sa connaissance, il n'y a pas de textes sur ce sujet. Mais, par respect pour les contribuables et les collègues, une tenue décente s'impose. Donc, pas de tenue de jardin ou de plage au travail.

A notre demande de précisions et d'informations vers les agents :

Il n'y aura pas de « note » mais, pour la DGI, une communication à l'attention des chefs de service. Le bermuda plus tee-shirt n'est pas une tenue vestimentaire correcte dans les bureaux.

Le problème est de savoir où s'arrête la décence, où commence l'incorrect. A vous de juger.



## BULLETIN de CONTACT et de SYNDICALISATION

Je souhaite : **PRENDRE CONTACT :**  Oui - Non

**ME SYNDIQUER :**  Oui - Non

Nom et Prénom :

Administration :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Adresse internet :

(date et signature)

Bulletin à remettre à un syndiqué Finances-CGT ou à adresser à l'adresse suivante :

SNADGI-CGT – Section du Cher  
Centre des Impôts de Bourges-Sud  
Cité Administrative Condé  
18013 BOURGES CEDEX